

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4348 - Mercredi 13 décembre 2017 - Prix : 10 DA

Education à Béjaïa

Le Cnapeste gèle sa grève

Page 3

Atteinte aux droits de l'enfant

Bientôt un numéro vert pour dénoncer

Page 3

Les vainqueurs des guerres contre Daech

Par Mohamed Habili

Finalement, ce n'était pas faire preuve d'un optimisme inconsidéré que de prédire pour la fin de cette année la victoire sur Daech tant en Syrie qu'en Irak. Toutefois, après la proclamation de victoire du Premier ministre irakien est venue celle non pas du président syrien mais de Vladimir Poutine, précédée il est vrai par celle de son chef d'état-major. Autant le pouvoir irakien est sorti renforcé par l'épreuve de l'occupation par Daech d'une partie importante de son territoire, autant celui de Damas semble être, bien qu'il ne soit pas tombé, une pâle copie de ce qu'il était. Cela est dû au fait que si l'ennemi était pour l'essentiel le même pour les deux régimes, la guerre en revanche n'était pas la même dans les deux pays. Ce n'est qu'en Irak qu'il s'était agi en tout et pour tout de reprendre à Daech les villes et régions qu'il avait conquises en 2014. En Syrie, les combats contre Daech servaient en quelque sorte de paravent à une guerre mondiale à deux niveaux, l'une opposant l'Iran à l'Arabie saoudite, chacun de ces protagonistes étant entourés de ses alliés, et l'autre les Etats-Unis à la Russie, aux prises pour la sauvegarde de leurs positions respectives dans cette partie du monde. La Russie pouvait d'autant moins se permettre de perdre cette guerre que sa présence en Syrie était la seule qui lui reste en Méditerranée. Elle aussi est sortie renforcée de l'épreuve. On ne peut en dire autant des Etats-Unis, du moins pour le moment.

Suite en page 3

Plus de 100 000 opérations effectuées par voie d'internet cette année

Le paiement électronique commence à s'ancrer dans les mœurs



D'après l'administrateur du groupement d'intérêt économique et de monétique de l'ABEF, Madjid Messaoudène, le paiement effectué par le biais d'internet ou à l'aide de cartes électroniques serait en train de gagner progressivement du terrain. Lire page 2

Lancement de l'usine Samsung en Algérie

Objectif : assemblage de 2,5 millions de smartphones par an

Journées nationales de la poésie populaire à Djelida

Savoureux récitals de la chanson bédouie

Plus de 100 000 opérations effectuées par voie d'internet cette année

Le paiement électronique commence à s'ancrer dans les mœurs

■ D'après l'administrateur du groupement d'intérêt économique et de monétique de l'ABEF, Madjid Messaoudène, le paiement effectué par le biais d'internet ou à l'aide de cartes électroniques serait en train de gagner progressivement du terrain.

Par Thinhinene Khouchi

Selon lui, les années à venir vont être marquées par la régression du paiement cash. En effet, il a indiqué qu'une centaine de milliers de paiements électroniques ont été effectués en 2017 alors que le règlement au comptant continue à s'imposer comme système de paiement dans la grande majorité des transactions commerciales. Ces paiements ont été réalisés à travers les 18 web marchands existants pour le règlement des factures et d'autres transactions commerciales, a indiqué Messaoudène sur les ondes de la Radio nationale. Quant aux paiements effectués à travers les terminaux de paiement électronique (TPE) auprès des rares commerces qui en possèdent, il a été recensé 90 000 opérations. Selon lui, l'année 2018 devrait être marquée par une large propagation du paiement électronique, à la faveur de la disposition de la loi de finances 2018 qui stipule que tout agent économique, qui offre des biens ou services à des consommateurs, doit mettre à leur disposition des TPE pour leur permettre de régler le montant de leurs achats par carte de paiement électronique, et grâce aussi au projet de loi sur le commerce électronique qui sera bientôt soumis au Parlement. Le gouvernement a même imposé une amende de 10 000 à 100 000 DA aux commerçants qui ne respectent pas cette disposition. Tous les



PHOTO: R.

opérateurs économiques disposeront d'un délai inférieur à une année à partir de sa publication au *Journal officiel* pour installer les TPE. S'exprimant sur la sécurisation du système du e-paiement, M. Messaoudène assure que les risques de piratage des données des titulaires de cartes sont quasiment impossibles compte tenu que ce système bénéficie de standards internationaux en matière de sécurité.

« Nous travaillons depuis longtemps sur la sécurisation de ces opérations parce qu'il faut tout d'abord donner confiance à ce système en veillant à ce que l'utilisateur de ce type de paiement doit être rassuré que son compte, et donc son argent, soit sécurisé », a-t-il avancé. Pour rappel, le président du conseil de direction du GIE monétique, Boualem Djebbar, avait indiqué récemment qu'environ 1,5 mil-

lion de cartes ont été distribuées par les banques. Côté grandes entreprises, il faut rappeler que les grands facturiers tels Sonelgaz, Algérie Télécom, Mobilis, Air Algérie, Société des eaux et d'assainissement d'Alger (Seaal), Djezzy, Ooredoo et des compagnies d'assurance, proposent déjà des services de paiement en ligne. Créé en 2014 par les banques commerciales de la place, GIE monétique, qui

est un organe de régulation, a pour missions essentielles de piloter l'interbancaire à travers la gestion des standards et normes dans le secteur de la monétique, la définition de produits bancaires et des règles de leur mise en œuvre et la gestion de la sécurité avec pour objectif de promouvoir la monétique par la généralisation de l'usage de la carte de paiement.

T. K.

Ipsen construit une usine de médicaments en oncologie

Une aubaine pour les malades du cancer et 10 millions d'euros économisés

L'industrie pharmaceutique sera renforcée par la construction d'une nouvelle usine de médicaments contre le cancer. Un projet de partenariat entre Ipsen Pharma et son partenaire algérien Isly Holding pour un investissement de plus de 20 millions d'euros. C'est la première usine en Afrique à produire des formes peptidiques à action prolongée avec des procédés spécifiques et complexes.

L'usine produira principalement le DECAPEPTYL® (Triptoreline) 3,75mg et 11,25mg, indiqué dans le traitement du cancer de la prostate, l'endométriose, la puberté précoce, les fibromes utérins et l'infertilité féminine. Le cancer de la prostate représente la deuxième cause de décès par cancer chez l'homme dans la plupart des pays développés, et la troisième en Algérie, avec une incidence en constante augmentation. Ce médicament est disponible actuellement par importation dont la facture est estimée à 10 millions d'euros.

La réalisation des travaux, y compris la mise en exploitation de l'usine, est esti-

mée à plus de 20 millions d'euros. Pour le site, la ville de Sidi Abdellah est le choix porté pour sa construction.

La construction de l'usine s'inscrit dans le cadre d'une dizaine d'accords de partenariat signés dans les domaines économique, pharmaceutique, universitaire et culturel, à l'issue de la réunion du Haut Comité intergouvernemental algéro-français de haut niveau (CIHN) qui s'est tenu la semaine passée à Paris, coprésidé par les Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Édouard Philippe.

La construction de la première usine en Afrique sera d'un grand apport pour le développement de l'industrie pharmaceutique et devrait générer des retombées économiques significatives, au moment où l'Algérie cherche à diversifier sa production, grâce au transfert de savoir-faire de ses partenaires étrangers, et où la demande pour ce type de médicaments est en forte croissance.

Cette nouvelle société devrait à terme employer directement plus de 150 personnes et permettra la création d'emplois

indirects. Elle devrait également contribuer à réduire la facture d'importation. Par ailleurs, Ipsen évalue la possibilité de vendre ses médicaments fabriqués localement en Afrique subsaharienne.

« Nous sommes ravis de lancer ce programme d'investissement en Algérie pour la fabrication de médicaments complexes destinés à traiter des pathologies graves répondant ainsi à de forts besoins médicaux des patients algériens », a déclaré M. Adlane Soudani, directeur général d'Ipsen Pharma en Algérie.

Pour sa part, le partenaire Lyes Boudiaf, fondateur et président d'Isly Holding a déclaré : « Ce partenariat est une nouvelle étape confirmant le développement des activités d'Isly Holding, dans la continuité de mes activités depuis plusieurs années dans différents secteurs liés à l'industrie. Nous sommes déterminés à contribuer à répondre aux attentes des autorités algériennes relatives au développement de l'industrie locale ».

Au-delà de cet investissement, des discussions sont en cours avec des sous-

traitants locaux, dotés de capacités de production et répondant aux normes internationales, en vue de fabriquer dans un futur proche d'autres produits, notamment en santé familiale, pour le marché algérien.

Ipsen, un groupe pharmaceutique de spécialité internationale met à la disposition des patients algériens huit spécialités pharmaceutiques dans différentes aires thérapeutiques, notamment en oncologie, urologie, gynécologie, endocrinologie, neurologie et en gastro-entérologie. L'ambition d'Ipsen est de devenir un leader dans le traitement des maladies invalidantes.

Le groupe algérien Isly Holding intervient dans des partenariats industriels dans les secteurs suivants : l'énergie, l'agroalimentaire et désormais le secteur pharmaceutique. Isly Holding intervient dans le cadre de la diversification de ses prises de participation avec une vision à long terme et une forte volonté de contribuer au développement de l'industrie locale.

Louiza Ait Ramdane

Atteinte aux droits de l'enfant

Bientôt un numéro vert pour dénoncer

■ La situation des enfants dans notre pays est préoccupante. En effet, il ne se passe pas une semaine sans que l'on se fasse l'écho d'agressions à l'égard de mineurs. Et souvent, il s'agit d'actes de personnes proches de la victime, ou même censées la protéger.

Par Meriem Benchaouia

Malgré tous les efforts fournis, que ce soit par le gouvernement ou par la société civile, l'Algérie n'a toujours pas réussi à assurer aux enfants une protection efficace contre les différentes formes de maltraitance et de violence psychologiques, physiques et sexuelles dont ils sont victimes à la maison, à l'école et dans la rue. La situation des enfants dans notre pays est préoccupante. En effet, il ne se passe pas une semaine sans que l'on se fasse l'écho d'agressions à l'égard de mineurs. Et souvent, il s'agit d'actes de personnes proches de la victime, ou même censées la protéger. Ce triste phénomène n'épargne aucune région, aucune famille, aucune classe sociale. La maltraitance à l'égard des enfants demeure souvent peu visible, parce que à la fois acceptée et cachée, non signalée et donc insuffisamment recensée. Impuissants face à la cruauté des adultes, ils ignorent leurs droits et jusqu'aux moyens leur permettant de tirer la sonnette d'alarme, de dénoncer le mal qu'on leur inflige et d'appeler au secours. Alors même que les pouvoirs publics ont mis en place des programmes politiques pour protéger les enfants, cette violence est de plus en plus accrue. Devant l'urgence de la situation, l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance a annoncé la mise en service avant fin 2017 d'un numéro vert pour le signalement de toute atteinte aux droits de l'enfant. Ce numéro vert permettra aux citoyens de signaler directement à l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance toute atteinte à l'intégrité morale et physique de l'enfant, a précisé la déléguée nationale à la protection l'enfance, Meriem Cherfi, lors du lancement d'une session de formation au profit des chefs de services



du milieu ouvert à la Résidence des magistrats à Alger. Les services du milieu ouvert entreront en contact avec les familles, les parents d'élèves et les écoles pour suivre les cas signalés, a-t-elle ajouté. Au terme de la loi relative à la protection de l'enfant, les personnes physiques ou morales qui, de bonne foi, ont dénoncé des cas d'atteintes aux droits de l'enfant au service du milieu ouvert sont exonérés de toute responsabilité administrative, civile ou pénale, même si les enquêtes n'ont abouti à aucun résultat. Les résultats de ce numéro vert ou de l'adresse électronique, annoncée précédemment, seront visibles sur le terrain à travers la région de coordination qui sera joué par les services du milieu ouvert relevant des directions de l'action sociale à travers les différentes wilayas du pays, a affirmé la déléguée nationale. La loi relative à la protection de l'enfant, promulguée en juillet 2015, donne la priorité à la protection sociale de l'enfant avant le recours à la justice et accorde une grande importance aux services du milieu ouvert en ce qu'ils sont saisis des cas d'atteintes aux droits de l'enfant et procèdent à des enquêtes

sociales au niveau local. Tout au long des trois jours de la session de formation, organisée par l'organe national en collaboration avec le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, les participants mettront l'accent sur les dispositions de la protection sociale et judiciaire. Cette session vise également à dispenser une formation sur la nouvelle terminologie en matière de protection de l'enfance et sur les dispositifs créés en vertu de la loi 15-12. En outre, les chefs de services de 16 wilayas auront à consolider leurs connaissances sur la nouvelle loi, étant donné qu'ils seront, à leur tour, de futurs formateurs pour le personnel exerçant dans le domaine de la protection de l'enfance en Algérie. Chaque wilaya dispose d'un service de milieu ouvert ou plus, et ce, en fonction de la densité de la population de la région, a fait savoir M^{me} Cherfi. Faisant état d'autres sessions à suivre dans les mois à venir en vue de «généraliser cette connaissance», réaffirmer «l'importance» de la protection sociale et «épargner» aux enfants l'étape de la justice. De son côté, le Secrétaire général du ministè-

re de la Solidarité, Rabah Hamdi, s'est félicité de «l'avancée» réalisée en matière de protection sociale au terme de la loi de 2015, qualifiant les services du milieu ouvert d'«outil de proximité» dont le rôle «doit être dynamisé» et qu'il faut soutenir «en moyens techniques et moraux pour leur permettre d'agir en temps opportun».

Les députés exigent le blocage des sites représentant un danger

Les députés de l'Assemblée populaire nationale ont demandé le blocage des sites et applications qui constituent un danger pour les enfants, appelant le ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique à prendre des mesures urgentes pour mettre un terme à la menace que représente le jeu «La baleine bleue». Lors de l'examen du projet de loi définissant les règles générales relatives à la poste et aux télécommunications, présenté par la ministre du secteur, Imène Houda Feraoun, les députés de la chambre basse du Parlement, toutes appartenances politiques confondues, ont souligné unanimement le caractère dangereux du jeu «La baleine bleue» qui préoccupe l'opinion publique en raison de ses nombreuses victimes parmi les enfants. M^{me} Fatima Karma du Rassemblement national démocratique (RND) a appelé à la prise de mesures pour lutter contre la cybercriminalité qui nuit aux personnes et à assurer la protection des enfants contre toutes formes de cybercriminalité et d'atteinte aux données personnelles. Le député du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Yahia Benine, a exhorté le ministère à aller au-delà de ces mesures en bloquant tous les sites pornographiques et terroristes.

M. B.

Education à Béjaïa

Le Cnapeste gèle sa grève

Le conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'éducation (Cnapeste) a décidé à l'issue de son conseil de wilaya tenu lundi dernier à Oud-Ghir de suspendre depuis hier sa grève lancée depuis plus de deux semaines. Le gel de la grève intervient après les discussions sur la synthèse des rapports des assemblées générales des établissements des trois paliers et le large débat qui s'en est suivi. Dans une déclaration qui nous a été transmise le Cnapeste-Béjaïa tient à saluer l'esprit de discipline et la large mobilisation des enseignants(es) et leur rend un vibrant hommage. Leur détermination et leur adhésion à toutes les actions entreprises est une preuve de leur attachement au règlement effectif des revendications soulevées et un gage pour la prise en charge des éventuelles préoccupations qui peuvent surgir à tout

moment. Par ailleurs, «le conseil de wilaya interpelle encore une fois le directeur de l'éducation quant au respect de la loi 90/02, notamment, l'article 32 de la section 4 relative à la protection du droit de grève. Tout en œuvrant à prendre en charge les attentes des élèves dans leur apprentissage, le conseil de wilaya appelle l'ensemble des enseignants(es) à rester mobilisés autour du Cnapeste pour la concrétisation totale de leurs revendications légitimes». Le syndicat «prend acte de la décision de la ministre de l'Éducation relative à l'envoi d'une commission d'enquête ministérielle à Béjaïa et attend que toute la lumière soit faite sur les dysfonctionnements et les abus signalés dans les différents services de la Direction de l'éducation». Et d'ajouter: «des mesures fermes allant dans le sens de mettre un terme à cette gestion approximative sont

attendues par les enseignants(es)». Il rappelle les nombreuses réunions tenues avec les responsables à tous les niveaux dans le cadre de la gestion du conflit en cours et les engagements fermes tenus et cosignés dans des procès-verbaux, particulièrement celui du 06 décembre 2017, mais non sans attendre «le respect du contenu de ces engagements et leur concrétisation avant la fin de l'année budgétaire». Le syndicat rappelle aussi l'origine de la colère des enseignants dont les engagements non tenus de la direction de l'éducation, sa fuite en avant, le cumul des situations individuelles et collectives en souffrance, les lenteurs et les retards préjudiciables, la mauvaise gestion dans certains services de la Direction de l'éducation, l'injustice commise à l'encontre des enseignants, le manque d'encadrement; ajouté à cela, la

vétusté de certaines infrastructures scolaires, le manque de matériel pédagogique, la gestion opaque du parc logement et sa non-régularisation, le retard dans la mise en place du siège de la médecine du travail, sont autant de griefs qui sont à l'origine de la colère des enseignants (es) et du climat délétère qui règne dans le secteur à Béjaïa. Le Cnapeste-Béjaïa rappelle également avoir tout fait pour éviter l'option de la grève mais en vain vu le statu quo de la direction de l'éducation. «Habitué à adopter des démarches pédagogiques dans la gestion des conflits, le Cnapeste n'a ménagé aucun effort pour éviter l'option de la grève illimitée, mais l'entêtement et les tergiversations des responsables devant des situations, pourtant urgentes, a rendu cette option inévitable».

Hocine Cherfa

LA QUESTION DU JOUR

Les vainqueurs des guerres contre Daech

Suite de la page une

Mais si Daech a d'ores et déjà perdu en Syrie, la paix n'est pas encore gagnée, ni par la Russie ni par la Syrie. Il faudrait pour cela qu'une solution politique soit trouvée, impliquant, et c'est là toute la singularité de ce conflit, des forces qui n'ont à aucun moment représenté un danger réel pour le régime syrien. Ainsi ce dernier ne négocie pas la paix avec les forces qu'avec l'aide de ses alliés il a vaincues, mais avec une opposition qui n'a jamais constitué un péril pour lui. En quoi d'ailleurs réside la difficulté de ce qu'on appelle le processus de Genève. Il n'empêche, celui-ci ne peut pas s'éterniser alors que le conflit qui en est à l'origine est en train de prendre fin. Qu'est-ce que l'opposition pourrait bien en effet continuer de négocier si les armes se taisaient en Syrie ? Les pourparlers de Genève, qui d'une certaine façon n'ont même pas encore commencé, sont tenus par un délai au-delà duquel ils n'auraient plus de sens. Comme justement il se trouve que les affrontements sont sur leur fin, ce processus doit l'être lui aussi par conséquent. Ces deux guerres si semblables et si différentes en même temps ne sont pas étrangères à quelque chose intervenu tout récemment, même si à première vue il n'a rien à voir avec elles : la reconnaissance américaine de Jérusalem comme capitale d'Israël. Tôt ou tard, certes, un président américain, Donald Trump ou un autre, aurait sauté le pas, d'autant qu'il n'aurait fait en l'occurrence que se mettre en conformité avec la loi de son pays. C'est en effet depuis 1995 que pour les Etats-Unis Jérusalem est la capitale d'Israël. Mais c'est la situation actuelle du Moyen-Orient, caractérisée par des guerres par procuration entre les deux puissances régionales, qui a fourni à Donald Trump l'occasion de tenir une autre de ses promesses de campagne. Cette opportunité lui aurait manqué sinon, comme elle avait manqué à ses prédécesseurs, qui eux également avaient fait la même promesse dans leur course à la Maison-Blanche. Il a fallu en effet que l'Arabie saoudite se rapproche d'Israël, un autre ennemi radical de l'Iran, pour que les conditions soient réunies qui permettent cette reconnaissance. Il y a donc un autre vainqueur de ces deux guerres, un vainqueur pour le moins inattendu : Israël.

M. H.

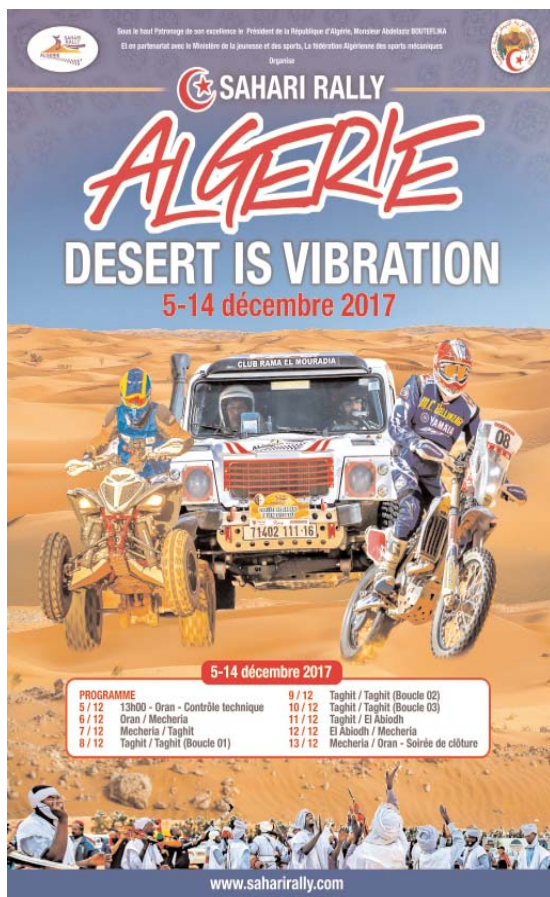
Malgré le manque de sponsors

«Challenge Sahari international», un rallye pour promouvoir la destination Algérie

■ L'Algérien Samir Bakhti participe à la 3^e édition du rallye «Challenge Sahari international» (7-14 décembre) avec une double mission, celle de se distinguer sportivement et de mener une campagne publicitaire à cette compétition, notamment en France, où il réside, en dépit du manque de ressources financières. Ce copilote a décidé donc de faire équipe avec la Française Aurélie.

Par Ghani Y.

Raimondi dans ce rallye international qui se déroule cette année dans le sud-ouest algérien, avec l'espoir d'aider la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM) à attirer de nouveaux sponsors, tout en drainant un plus grand nombre de participants étrangers à l'avenir. «J'ai proposé de servir de co-



pilote à mon amie Aurélie Raimondi, pour qu'elle puisse conduire elle-même le camion que nous avons ramené de Marseille.

Ce qui constitue un double avantage car elle pourra vivre des sensations plus fortes en tant que pilote, alors que de mon côté, je serai plus à l'aise pour lui faire découvrir la beauté de notre pays», a expliqué l'Algérien de 43 ans à l'APS.

Par cette participation, Samir Bakhti dit espérer que «le témoignage de Raimondi, à son retour en France, séduira les sponsors et les pilotes pour être présents aux prochains rallyes d'Algérie». Comme chaque compétition à organiser, l'argent constitue le nerf de la guerre et l'un des soucis majeurs de la FASM à l'occasion de ces manifestations internationales reste le manque de ressources financières, d'où l'initiative de Bakhti à l'aider à trouver de nouveaux sponsors.

«Je trouve vraiment étrange le manque d'égard pour ce genre de compétitions, car susceptibles de dynamiser sensiblement le secteur touristique dans le pays, particulièrement dans le Sud», a ajouté Bakhti, se targuant d'avoir à son actif «18 participations» à des rallyes Dakar depuis 1995 qui, cependant, ne l'extasient pas autant qu'une participation au rallye international d'Algérie «dont la beauté sauvage est incomparable, avec ses dunes de sable de plus de 200

mètres, ses palmeraies, hamada et autres sites archéologiques (gravures rupestres)».

En outre, l'organisation de manifestations et d'activités sportives et culturelles d'envergure en cette saison touristique au Sud par différents organismes, à l'exemple de la FASM, initiatrice du rallye, ont un «fort impact» sur le développement du tourisme dans la région dont les ressources touristiques et naturelles sont immenses, comme c'est le cas de Taghit (96 km au sud de Béchar) qui accueille plusieurs étapes de la compétition (motos, autos, quads et camions), estimant des responsables de cette commune.

Une centaine de pilotes, représentant la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, l'Allemagne et l'Algérie, pays organisateur, participent à ce rallye qui se déroule en huit étapes, entre bitume et sable.

Ces étapes se déroulent sur une distance globale d'environ 2 500 km comme suit : El-Aricha (Tlemcen) - Tiout (Naâma - première étape), Tiout - Taghit (Béchar - deuxième étape), Taghit - Taghit (boucle 1 - troisième étape), Taghit - Taghit (boucle 2 - quatrième étape), Taghit - Taghit (boucle 3 - cinquième étape), Taghit - Béni Abbès (Béchar - sixième étape), Taghit - Tiout (septième étape) et Tiout - Oran (huitième étape).

G. Y./APS

Investisseurs défaillants

Déchéance du droit de concession de foncier industriel

Une procédure de déchéance du droit de concession de foncier industriel a été engagée, depuis le mois de novembre dernier, dans la wilaya de Médéa, à l'encontre de plusieurs bénéficiaires qui n'ont pas entamé leurs projets, après l'expiration de la durée légale de trois années, a

déclaré hier le wali, Mohamed Bouchemma. La procédure d'annulation des actes de concession délivrés à des projets d'investisseurs, agréés en 2011, bien avant cette date, qui n'ont pas encore vu le jour, après de longues années, est motivée par le souci des autorités d'assainir ce dossier

et d'impulser une nouvelle dynamique à l'investissement productif dans la région, sur une base solide, a-t-il souligné, lors d'une rencontre avec des investisseurs nationaux. Selon le chef de l'exécutif, l'opération d'assainissement lancée dans le sillage de cette optique a concerné, à ce jour, une

trentaine de dossiers, dont la majorité des bénéficiaires d'actes de concession ne s'est jamais manifestée sur le terrain ou entreprise la moindre action, malgré toutes les largesses de l'administration, a-t-il déploré. Il a souligné, dans ce contexte, qu'aucun nouveau dossier ne sera traité, avant l'achèvement total de l'opération d'assainissement du foncier industriel qui a déjà fait l'objet d'affectation, précisant, toutefois, que cette mesure ne vise aucunement à faire obstacle aux hommes d'affaires nationaux, mais tend à protéger le foncier industriel local et à dissuader les faux investisseurs. Déplorant le niveau assez faible de l'investissement productif réel au niveau de la wilaya, le wali a estimé que ce secteur n'a pas réussi à atteindre le niveau escompté, malgré le nombre élevé de dossiers agréés au cours des dix dernières années et les facilités accordées par les pouvoirs publics aux investisseurs. Le chiffre important de dossiers agréés, tant par le Calpiref, le comité de promotion de l'investissement ou la commission de wilaya, durant la dernière décennie, estimé à 594 projets, contraste avec l'amère réalité sur le terrain, notamment en termes de projets concrétisés ou mis en exploita-

tion. Sur ce nombre, à peine huit projets ont réellement vu le jour et une trentaine d'autres sont en voie de réalisation, a révélé le chef de l'exécutif, au cours de cette rencontre destinée à examiner les contraintes et les obstacles rencontrés par certains investisseurs, en vue de les solutionner. Outre le suivi rigoureux de ce dossier et l'application stricte de la législation, le wali a donné instruction aux différents responsables des administrations concernées par ce dossier pour la prise en charge des problèmes soulevés par certains bénéficiaires d'assiettes foncières, notamment en matière de viabilisation des sites d'affectation, de raccordement en énergie électrique, ainsi que l'accélération des procédures de bornage des lots et de délivrance des permis de construction. Le chef de l'exécutif a assuré que toutes les dispositions seront prises, dans la mesure des moyens financiers disponibles, pour offrir aux investisseurs les meilleures conditions possibles, tout en les invitant à s'impliquer financièrement dans certaines actions à entreprendre sur place, au prorata de superficies allouées à chacun, de manière à alléger la facture d'aménagement du parc industriel local.

Akli Y.

Aymen G.

Restauration des vieilles bâtisses à Alger

Plus de 50 jeunes formés en moins de deux ans

Plus de 50 jeunes ont été formés en moins de deux ans dans six spécialités liées à la restauration des vieilles bâtisses au niveau des centres de formation professionnelle de la wilaya d'Alger, notamment après le lancement d'importants ateliers de restauration dans la capitale, a affirmé hier le directeur de la formation professionnelle de la wilaya, Ahmed Zegnoune. S'exprimant en marge de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger, M. Zegnoune a indiqué que les centres de formation professionnelle de la wilaya ont formé en moins de deux ans plus de 50 stagiaires dans six spécialités (peinture, chauffage, plomberie, plâtre et autres) pour la restauration de vieilles bâtisses, notamment après le lancement d'im-

portants chantiers à Alger, confiés à des professionnels étrangers. Tous les stagiaires ont décroché après leur stage un poste permanent au niveau de ces chantiers, a-t-il ajouté. Le directeur de wilaya de la formation professionnelle a annoncé la sortie, mars prochain, d'une première promotion de 23 techniciens supérieurs dans le domaine de la restauration des vieilles bâtisses. Cette promotion, première du genre à Alger, a été formée à la demande des autorités locales qui ont manifesté un besoin urgent dans ces spécialités, notamment après le lancement d'importants chantiers de restauration de vieilles bâtisses, a fait savoir le même responsable. Ces spécialités sont pour l'heure «au stade expérimental» bien que figurant dans la nomen-

clature nationale des spécialités, explique M. Zegnoune, qui regrette le désintéressement des jeunes pour ces spécialités qui garantissent pourtant un poste d'emploi pour chaque stagiaire. La direction de la formation professionnelle de la wilaya organise des journées d'étude et de sensibilisation au profit des jeunes, au niveau des places publiques, pour les amener à se tourner vers les métiers du bâtiment que «ne sont plus aussi durs qu'avant», a ajouté le même responsable. Pour sa part, le wali d'Alger a affirmé que plus de 12 000 emplois ont été créés et plus de 400 entrepreneurs recrutés à la faveur des opérations d'aménagement et de restauration des vieilles bâtisses lancées au niveau de la capitale.

Lancement de l'usine Samsung en Algérie

Objectif : assemblage de 2,5 millions de smartphones par an

■ Conformément aux réformes économiques et au nouveau modèle de croissance adoptés par le gouvernement algérien qui visent à développer et à mettre en avant la production locale, Samsung Algérie et Timecom, partenaires officiels dans la distribution des produits de téléphonie en Algérie, annoncent l'ouverture officielle de la première usine d'assemblage de smartphones au niveau de la zone industrielle de Rouiba.



PMD R.

Par Ali Zidane

Le projet est le fruit de dix ans de collaboration entre Samsung et Timecom sur le marché algérien. Dans son discours d'ouverture, Saïd Aïssa Ahcen, directeur général de Timecom, affirmera qu'à l'issue d'une longue attente, «le projet est devenu aujourd'hui une réalité». Il dira que «l'investissement est à 100% en fonds propres et l'unité d'assemblage s'étend sur une superficie de deux hectares dans la zone industrielle de Rouiba (Alger)». Cet espace compte

3 500 m² dédiés à la chaîne de production, des espaces de stockage, de logistique, un centre de formation... «En termes d'objectif de production, nous prévoyons d'assembler 1,5 million de téléphones sur la première année d'activité. A partir de la seconde année, nous comptons entamer la production de certains composants qui seront utilisés dans le processus d'assemblage des terminaux mobiles», a-t-il affirmé. «Notre ambition est d'atteindre les 2,5 millions d'unités produites en deux ans», dira le représentant de l'entreprise. De son côté,

Riadh Attouchi, directeur corporate Marketing de Samsung Algérie, soulignera que l'usine en question est «un excellent projet qui permettra de développer le secteur des télécommunications et du numérique local, car l'objectif n'est pas uniquement d'ordre commercial, mais c'est aussi le fait de permettre aux ingénieurs Algériens d'accéder à un degré élevé de formation donnée par les équipes de Samsung Corée à travers un transfert de technologies». Plus de 220 emplois directs ont été créés à travers ce projet, encadré par

une équipe d'ingénieurs et de formateurs coréens envoyé par la maison mère dans le cadre du transfert du know-how. S'ajoute à cela un partenariat signé avec le ministère de la Formation professionnelle portant sur le volet de la formation et du recrutement. Ces efforts ont permis aujourd'hui de lancer les premiers smartphones de la gamme Galaxy J 2017 le J7 Pro, J3 Pro, J7 Prime, J7 Core et le Grand Prime Plus «Assemblé en Algérie». L'inauguration de la nouvelle unité d'assemblage est une étape importante dans le partenariat stratégique liant Timecom et Samsung Algérie, afin de participer au développement de l'écosystème du secteur des télécommunications et du numérique local, tout en assurant un transfert de technologie. Pour Samsung, cette usine est la seconde usine d'assemblage dans le monde avec celle lancée en Argentine. Concernant la gamme assemblée en Algérie, les Galaxy J seront commercialisés sous le logo «Assemblé en Algérie». Cette gamme va s'élargir au fur et à mesure avec un planning de production établi conjointement entre Samsung et Timecom. L'objectif étant d'offrir aux consommateurs algériens une large gamme de produits

répondant ainsi à leurs attentes, tant sur le plan de la diversification que sur le plan de la qualité, gage de fiabilité des produits Samsung à travers une série de mesures élaborée conjointement sous la supervision du leader mondial. A. Z.

Prix Le Brent à plus de 65 dollars à Londres

LES PRIX du pétrole montaient encore hier en cours d'échanges européens dans un marché perturbé par la fuite de l'important oléoduc Forties en mer du Nord, ce qui perturbe l'offre en Europe. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février valait 65,57 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 88 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de janvier gagnait 31 cents à 58,30 dollars. «Alors que les analystes s'attendent à ce que les réserves américaines aient reculé la semaine dernière en raison d'une fuite sur l'oléoduc de Keystone (qui relie le Canada aux Etats-Unis, ndlr), les problèmes de pipeline ne se sont pas limités à l'Amérique du Nord», a remarqué Olivier Jakob, analyste chez Petromatrix. L'oléoduc de Forties, qui relie de nombreuses plateformes pétrolières à l'Ecosse et représente un débit quotidien entre 400 000 et 450 000 barils, selon différents analystes, va être arrêté pendant plusieurs semaines, a annoncé lundi son opérateur Ineos. «La fermeture de cet oléoduc ajoute à l'idée que l'offre commence à être réduite par les efforts de la Russie et de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole)», a commenté Jasper Lawler, analyste chez London Capital Group. Par ailleurs, le pétrole de Forties a une importance particulière pour les prix du marché. «Il ne s'agit pas que de 450 000 barils par jour. Ce volume devait représenter plus de la moitié du pétrole utilisé pour fixer le prix du pétrole de Brent pour janvier. C'est ce standard qui est utilisé comme référence en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie», a rappelé Tamas Varga, analyste chez PVM. R. E.

Croissance

L'ONU optimiste pour l'Algérie

L'ONU s'est montrée optimiste sur la croissance en Algérie qui devrait se maintenir à la faveur de l'amélioration des prix et de la production des hydrocarbures, alors que le pays met le cap sur la diversification de l'économie. La croissance du Pib réel de l'Algérie devrait atteindre 2,8% en 2017 contre 3,1% en 2016, un maintien enregistré cette année dans le sillage du rebond de la croissance constaté pour les pays de l'Afrique du Nord, souligne l'ONU dans son rapport sur les perspectives de l'économie mondiale, présenté lundi à New York. «La remontée des prix du pétrole et du gaz ont dopé la croissance du Pib réel de l'Algérie et de la Libye», souligne le rapport établi par le département des affaires économiques et sociales des Nations unies (DESA). La croissance en Algérie devrait fléchir légèrement à 2,6% en 2018 puis à 2,2% en 2019 mais va

contribuer à soutenir la croissance globale du continent africain pour les deux prochaines années, selon les mêmes prévisions. Pour 2018 et 2019, «l'amélioration de la croissance (en Afrique) sera également soutenue par des conditions internes plus favorables, y compris le redressement de la production pétrolière en Algérie, en Angola et au Nigeria, et l'augmentation de la production de pétrole à partir de nouveaux gisements au Ghana et en République du Congo, et la reprise de la production agricole et minière en Afrique du Sud», relève l'ONU. Les nouvelles prévisions de l'ONU sont en hausse par rapport à celles anticipées par le Fonds monétaire international (FMI) en octobre dernier, lors de sa réunion d'automne. Le FMI avait, alors, tablé sur une croissance du Pib de 1,5% en 2017 et de 0,8% en 2018. Mais rejoignent en partie celles de la Banque

mondiale qui avait prévu en octobre une croissance de 3,7% pour le premier trimestre 2017, devant ralentir ensuite pour se situer autour de 2,2% pour l'ensemble de l'année. Evoquant les efforts déployés par plusieurs pays africains dans le cadre de la stabilisation budgétaire, poursuivie malgré l'amélioration des prix des matières premières, l'ONU met en exergue «le plan de consolidation budgétaire 2017-2019 de l'Algérie qui établit une stratégie à long terme pour soutenir l'activité du secteur privé ainsi que la diversification de l'économie». Toujours selon les prévisions de l'ONU, l'inflation en Algérie s'établirait à 5,4% en 2017 contre 6,4% en 2016 et devrait baisser à 3,8% en 2018 et à 3,2% en 2019. Le chômage devrait atteindre un taux de 11,4% en 2017 contre 11,2% en 2016.

Céline N.

Salon de l'automobile à Oran

Grande affluence à la 17^e édition

Le 17^e Salon de l'automobile de l'Ouest «Autowest 2017», ouvert dimanche au Centre des conventions d'Oran (CCO), draine un grand nombre de visiteurs et intéressés. Des centaines de visiteurs ont afflué au salon pour découvrir les nouveautés de sa 17^e édition, proposant des véhicules fabriqués localement dont des marques «Hyundai» et «Renault». Des visiteurs ont fait remarquer qu'il existe des réductions dans

certaines marques de véhicules variant entre 200 000 et 350 000 DA, déplorant toutefois que l'offre soit limitée. Dès l'ouverture du salon, de longues files ont été constituées pour faire des commandes d'achat, ce qui a suscité la grogne des visiteurs. «Nous avons attendu des réductions sur différentes gammes de véhicules fabriqués localement durant ce salon qui se poursuit jusqu'au 16 décembre avec la livraison des véhicules,

mais nous avons été surpris des quantités limitées», ont-ils déploré. Ce salon, organisé par la Société maghrébine des foires internationales «Somex», enregistre la participation de 10 marques de véhicules, 15 de motos et 10 de camions. Le salon constitue une aubaine pour les concessionnaires de voitures pour attirer des clients devant la hausse continue des prix, selon les organisateurs. M. N.

Guelma/ Village Béni Marmi

Lancement des travaux de mise à niveau de la route communale

■ Les travaux de mise à niveau de la route communale reliant plusieurs mechtas du village Béni Marmi dans la commune Boumahra-Ahmed (6 km à l'est de Guelma) à la route nationale (RN20) ont été lancés lundi, a-t-on constaté.

Par Lyes B.

Le coup d'envoi officiel de ce chantier a été donné par la wali, M^{me} Fatima-Zohra Rais en marge des festivités de la commémoration des événements du 11 décembre 1960, abritées par cette commune. Les travaux de mise à niveau de cette voie de communication de 8 km dont la réalisation remonte à l'époque coloniale portent sur l'ajustement et l'adaptation du parcours jusqu'au bitumage et goudronnage du tracé, selon les explications fournies sur place par le représentant de la direction des travaux publics, qui a indiqué qu'une enveloppe de plus de 64 millions de dinars a été allouée pour ce projet devant être réceptionné dans un délai de 10 mois. Ce projet revêt une importance « capitale » dans le processus de développement local de cette région rurale réputée pour sa densité de popula-



PH. > D. R.

tion dans la mesure, où il permet de relier cette localité à la RN 20 reliant Guelma à Souk-Ahras, a souligné le même responsable, précisant que cette route constituera également « un trait d'union » entre la cette région et les commune de Lakhzara au

sud de la wilaya et Béni Mezline via En Nadhor à la partie Nord-Est de la Guelma. Ce projet a été salué par les habitants qui ont mis l'accent sur l'impact qu'aura cette route dans l'amélioration des conditions de vie des populations locales. Une série de pré-

occupations en rapport notamment avec l'éclairage rural, l'alimentation en eau potable ont été soulevées par la population. In situ, M^{me} Rais s'est engagée à prendre en charge le problème de l'éclairage dans toutes les zones rurales et à œuvrer à trou-

ver des solutions, en coordination avec les services communaux, à tous les problèmes posés. Les festivités de la commémoration des événements du 11 décembre 1960 ont été marquées par la baptisation de la bibliothèque communale de Boumahra-Ahmed du nom du chahid Mohamed Lakhdar Mokhnacha et la tenue d'une cérémonie en l'honneur des moudjahiddine et ayant droits.

L. B./APS

Tlemcen

Attribution de 165 logements et raccordement de 400 foyers au gaz

Pas moins de 165 logements publics locatifs (LPL) ont été attribués dans la wilaya de Tlemcen et 400 foyers ont été raccordés au réseau de distribution de gaz naturel, par les autorités de wilaya, à l'occasion de la commémoration du 57^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960. Ainsi, 165 logements LPL ont été attribués dans la commune de Maghnia sur un quota de 500 logements dont la première tranche estimée à 120 unités a été distribuée en novembre dernier et il est prévu l'attribution de 58 logements la semaine prochaine dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP),

selon les explications fournies par le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Hamid Bouchakour. Les 400 foyers ont été raccordés au réseau de distribution de gaz naturel dans les villages de Yembo et de Si Mokhtar dans la daïra de Bab El Assa, où des conduites de gaz naturel ont été posées sur une distance de 13 kilomètres, selon les explications fournies par le directeur de la Société de distribution d'électricité et de gaz de l'ouest (SDO) à Tlemcen, Mohamed Lamine Demouche. En outre, il a été procédé, à cette occasion, à l'inauguration du complexe sportif de proximité de

Msirda Fouaga et sa baptisation au nom du chahid «Maassoum Mohamed». Cette infrastructure sportive s'étendant sur une superficie de 3 000 mètres carrés comporte plusieurs structures dont une salle de sports de combat, une espace internet et des salles de musique, des arts plastiques et de lecture. Le programme de commémoration des manifestations de 11 décembre 1960 a comporté une cérémonie de recueillement au carré des chouchada de Hennaya et une réception en l'honneur des lauréats de la wilaya dans différentes manifestations sportives nationales et internationales.

Hocine A.

Constantine

Engouement pour le Salon de l'informatique

La 3^e édition du Salon de l'informatique, organisé chaque année par la faculté des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) de l'université Abdelhamid Mehri Constantine 2, a été caractérisée à son ouverture par une grande affluence d'étudiants, a-t-on constaté. Baptisé «veille technologique et innovation estudiantine», ce Salon de trois jours est destiné à l'ensemble des universitaires mais aussi aux différents

partenaires et professionnels dans le domaine des nouvelles technologies a indiqué le doyen de la faculté NTIC, le P Zaidi Sahnoun. Se voulant une rencontre pour rapprocher davantage l'université de ses partenaires socio-économiques, cette manifestation scientifique vise, à l'instar de ses deux premières éditions, «à mettre en lumière l'évolution spectaculaire que connaît l'informatique et à créer une émulation au sein des étudiants», a-t-il ajouté. Lors de la cérémonie

d'ouverture, le recteur de l'université Abdelhamid Mehri, le P Mohamed El Hadi Latreche a appelé l'ensemble des acteurs de la faculté des NTIC à faire de ce Salon «un label de qualité» et à œuvrer à lui apporter une dimension internationale affirmant qu'il faudrait capitaliser les diverses conventions signées avec les universités étrangères. Outre la présence de spécialistes nationaux et internationaux venus présenter des idées novatrices et des produits technolo-

giques de pointes, ce salon offre la possibilité aux étudiants d'explorer plusieurs domaines du numérique tels que la programmation, l'art digital, le Big data et autres développement à travers les 18 stands et expositions dressés dans le hall de la faculté des NTIC. Des ateliers relatifs au monde de l'informatique, des communications et des concours sont proposés au programme de la 3^{ème} édition du Salon de l'informatique.

Ghania G.

Batna / Commune d'El Madher

Distribution de 100 logements promotionnels aidés

Les clés de 100 logements de type promotionnel aidé (LPA) ont été remises dans la commune d'El Madher (Batna) à leurs bénéficiaires dans une ambiance festive, a-t-on constaté. Au cours de la cérémonie de remise des clés, le chef de l'exécutif local Abdelkhalek Sayouda a affirmé qu'un important quota de logements de diverses formules sera distribué "prochainement" dans plusieurs communes

de la capitale des Aurès. A l'occasion le chef de daïra d'El Madher, Fouzia Naama a affirmé que les travaux d'aménagement extérieurs d'un programme de 570 logements répartis sur le promotionnel aidé (LPA) et le public locatif (LPL) avancent «à un rythme appréciable» soutenant que ces unités seront attribuées «prochainement». De son côté, le directeur de l'office de promotion et de gestion

immobilier (OPGI), Cherif Latrache que «le chantier de réalisation 3 310 logements de type LPL à travers la wilaya de Batna a été achevé et que les travaux d'aménagement extérieurs affichent un taux de l'ordre de 80%». L'attribution de ce quota de logement dans la commune d'El Madher intervient dans le cadre de la commémoration des événements du 11 décembre 1960.

APS

Bouira Raccordement de 173 foyers au réseau de gaz naturel à Bordj Khris

QUELQUE 173 foyers ont été raccordés au réseau du gaz naturel dans la ville de Bordj Khris lors d'une cérémonie présidée par le wali de Bouira, Mustapha Limani, à l'occasion de la commémoration du 57^e anniversaire des événements du 11 décembre 1960. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un budget de wilaya dont un montant financier de près de 17 millions de dinars a été consacré à cette opération, a expliqué le directeur de l'énergie et des mines, Lazhar Guemini, en marge de la visite du wali à Bordj khris. Pour sa part, la chargée de la communication de la Société de distribution et de commercialisation (SDC) de Bouira, Ouidad Benyoucef, a précisé que les 173 foyers avaient été raccordés dans le cadre du programme de raccordement de la clientèle nouvelle (RCN). Par ailleurs, le taux actuel de couverture en matière de gaz à travers tout le territoire de la wilaya avoisine les 80 %, sans compter les 1700 autres foyers devant être raccordés à partir de la semaine prochaine dans les communes de Souk Lakhmies et Maïlla (Ouest), a précisé M. Guemini. R.R.



Prisonniers sahraouis au Maroc

Amnesty lance une action urgente sur l'état de santé du groupe de Gdeim Izik

■ Une action urgente a été lancée lundi par l'organisation des droits de l'Homme, Amnesty International (AI), pour sauver la vie d'un des prisonniers sahraouis du groupe de Gdeim Izik, dont la santé s'est dégradée à un état «critique».

Par Amel N.

Al a lancé un appel urgent invitant le grand public du monde entier à écrire aux autorités marocaines pour garantir des conditions de détention conformes aux normes internationales aux activistes sahraouis, leur permettre l'accès aux soins et autoriser des visites sans restrictions de leurs familles et avocats. Il s'agit notamment de l'état de santé du prisonnier Abdeljalil Laaroussi, transféré à la prison locale d'Ain Sbaa 1, et dont la situation est «très critique», affirme Amnesty. Condamné à la réclusion à perpétuité à l'issue du procès du groupe de Gdeim Izik en Juillet 2017 impliquant également 22 autres militants sahraouis, Abdeljalil a entamé une grève de la faim le 20 novembre. Il demande à être transféré à la prison locale de Laayoune, au Sahara occidental, pour être proche de sa famille. L'ONG affirme que depuis son transfert de la prison d'El Arjat près de Rabat à la prison locale Ain Sbaa 1 de Casablanca le 16 septembre der-



Ph. > D. R.

nier, la santé d'Abdeljalil Laaroussi s'était déjà «gravement détériorée» avant même qu'il n'entame sa grève de la faim, en raison des mauvaises conditions de détention dans sa nouvelle prison. Citant la famille du prisonnier et un de ses avocats, AI rapporte que Abdeljalil souffre maintenant de rectorragie, d'épistaxis, d'hypertension artérielle et de problèmes cardiaques. Il a été hospitalisé trois fois au cours du procès et l'administration pénitentiaire lui a administré un traitement qui ne convient pas à ses problèmes de santé puisqu'il n'a été consulté par aucun médecin depuis son transfert, précise l'ONG. Amnesty rapporte également que, sans explications, la famille du prisonnier n'a pas été autorisée à lui rendre visite. Quand les membres de sa famille ont été enfin autorisés à le voir, l'entrevue n'a duré que 15 petites

minutes et après de longues heures d'attente, souligne AI. Le 10 octobre, la famille de Abdeljalil a déposé une plainte auprès de l'administration pénitentiaire pour mauvaises conditions de détention. D'autres plaintes avaient déjà été déposées par les familles des autres détenus sahraouis condamnés dans le même procès. Pour rappel, le 16 septembre, 19 détenus faisant partie du Groupe de Gdeim Izik ont été transférés de la prison d'El Arjat près de la capitale marocaine Rabat, vers sept prisons différentes au Maroc. Les conditions de leur détention ont été déplorées depuis le début par plusieurs organisations, dont Amnesty International. Pour rendre efficace son action lancée aujourd'hui, l'ONG a publié les coordonnées de la direction de l'Administration pénitentiaire marocaine, du ministère maro-

cain de la Justice et celui des droits de l'Homme. Elle souhaite également que des copies soient envoyées avant le 22 janvier 2018, aux représentants diplomatiques marocains accrédités dans les pays des destinataires.

L'AARASD appelle les autorités françaises à respecter le droit international

L'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique (AARASD) a appelé dans un communiqué les autorités françaises, au sujet de la décolonisation du Sahara occidental, à respecter le droit international. Réagissant à la réponse du président Emmanuel Macron, dans l'interview accordée mercredi dernier à deux quotidiens algériens, à travers laquelle il a voulu que l'Algérie soit engagée

avec les parties concernées, le Maroc et le Front Polisario, dans la recherche de la solution au conflit, l'AARASD a affirmé que le premier acteur est le peuple sahraoui dont l'unique et légitime représentant est le Front Polisario. Pour l'association française, cette attitude du président français est «très paradoxale», précisant que M. Macron a affirmé «une position équilibrée tout en proposant une perspective, la recherche d'une solution (au conflit), en oubliant le premier acteur, le peuple sahraoui dont l'unique et légitime représentant est le Front Polisario, ainsi que le rappelle régulièrement l'ONU». «Le président Macron aurait-il oublié le droit international et celui de la décolonisation ? N'est-ce pas sous sa présidence que l'an prochain la Nouvelle Calédonie va pouvoir disposer d'elle-même et s'autodéterminer», s'est interrogée l'AARASD qui a appelé «instamment» les autorités françaises à «respecter au Maghreb le droit international comme elles appellent à le respecter partout ailleurs dans le monde». Pour elle, la France, pays membre permanent du Conseil de sécurité, qui chaque année approuve par consensus, une résolution qui appelle à l'autodétermination du peuple sahraoui, «ne peut à travers la déclaration de son premier représentant, rayer d'un trait l'existence d'un peuple qui lutte depuis plus de quatre décennies pour son droit à l'autodétermination réaffirmé chaque année, dans les résolutions adoptées par le Conseil de sécurité». L'association a indiqué qu'elle poursuivra de son côté son plaidoyer en faveur de l'autodétermination et de l'indépendance du peuple sahraoui afin que la France, si proche du Maghreb, «pèse pour plus de démocratie et de respect du droit de la décolonisation».

A.N./APS

Tunisie-UE

Clôture des négociations en vue d'un nouvel accord aérien

L'Union européenne et la Tunisie ont paraphé à Tunis, un accord «ambitieux» sur les services aériens, devant générer 800 000 passagers supplémentaires sur une période de cinq ans, a annoncé la Commission européenne. «Cet accord aérien ambitieux permettra d'améliorer l'accès au marché et contribuera à la mise en place des niveaux les plus élevés en matière de sécurité, de sûreté et de protection de l'environnement», a déclaré la Commissaire européenne aux transports, Violeta Bulc, citée dans un communiqué de l'exécutif européen. La Commissaire européenne a qualifié l'accord UE-Tunisie d'«excellente nouvelle» pour le tourisme, pour les passagers et pour les entreprises. Cet accord négocié par l'exécutif européen dans le cadre de sa stratégie de l'aviation pour l'Europe, visant à donner un nouvel élan à l'aviation européenne et à offrir de nouveaux débouchés, devrait entraîner «une amélioration de l'accès au marché pour les compagnies aériennes» notamment européennes, a affirmé la Commission. Il devrait également offrir aux passagers «une meilleure connectivité, un choix plus large et des tarifs moins éle-

vés». L'augmentation du nombre de vols signifie également, selon l'exécutif européen, «la création d'emplois et de richesses pour l'ensemble des partenaires». La Commission estime, à ce titre, que l'accord pourrait générer 2,7 % de croissance du PIB liée aux voyages et au tourisme. Dans le cadre de sa stratégie de l'aviation pour l'Europe, la Commission européenne négocie actuellement de nouveaux accords aériens avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), le Qatar et la Turquie. Lorsqu'ils seront signés, plus de 75 % de l'ensemble des passagers des vols au départ ou à destination de l'UE, soit plus de 240 millions de passagers par an, seraient couverts par des accords aériens au niveau de l'UE. L'UE a déjà négocié avec les Etats-Unis, le Canada, le Maroc, la Jordanie, les Balkans occidentaux, l'Ukraine, la Géorgie, la Moldavie et la Suisse des accords similaires. Des données publiées par la Commission européenne montrent que l'aviation européenne représente actuellement 26 % du marché mondial, contribue au PIB européen à hauteur de 510 milliards d'euros par an et assure 9,3 millions

d'emplois en Europe. En 2015, plus de 1,45 milliard de passagers ont décollé ou atterri dans des aéroports de l'UE.

Un militaire tué et 6 autres blessés dans un échange de tirs avec «des terroristes»

Un militaire a été tué et six autres blessés dans une explosion de mine suivie d'un échange de tirs avec «des terroristes» au mot Chaambi, gouvernorat de Kasserine en Tunisie, a affirmé le porte-parole du ministère de la Défense tunisien. Deux militaires ont été blessés par balle, dont un mortellement, alors que les cinq autres ont été touchés par les éclats de la déflagration, a expliqué le porte-parole, Belhassen Oueslati. Selon les premiers éléments de l'enquête, une mine a explosé au passage d'une patrouille militaire qui traquait des terroristes. Un échange de tirs entre les militaires et des terroristes s'en est suivi. Une source médicale de la région a indiqué que les militaires blessés ont été secourus sans fournir de précisions sur la gravité des blessures. **Lamine H./ agences**



Afghanistan

Les forces armées prêtes à une offensive anti-EI au nord

■ Les forces afghanes s'apprêtent à lancer une vaste offensive pour déloger le groupe jihadiste Etat islamique, installé dans le nord du pays avec le renfort de combattants étrangers, dont des Français, a annoncé, hier, le ministère de la Défense.

Par Rosa C.

«**N**ous préparons une opération contre Daech (acronyme arabe de l'EI) dans les provinces septentrionales de Sar-e-Pul, Faryab et Jowzjan», a indiqué à l'AFP le porte-parole du ministère, le général Dawlat Waziri.

«Nous savons qu'il y a des combattants étrangers parmi eux, mais nous allons les éliminer quelle que soit leur nationalité», a-t-il insisté.

L'installation de combattants étrangers venus rejoindre les rangs de l'EI dans ces régions est désormais établie et reconvenue par les autorités, locales et nationales.

Des sources concordantes et recoupées par l'AFP ont affirmé qu'une poignée de ressortissants français, dont des femmes, escortés de leur traducteur tadjik, sont arrivés entre le début et

la mi-novembre dans un district isolé de la province de Jowzjan.

Les gouverneurs de la province et du district de Darzab, joints par l'AFP, ainsi que des villageois ont également cité l'arrivée «d'Algériens, certains parlant arabe et français». Ils ont rejoint un camp d'entraînement de 200 personnes environ près du village de Bibi Mariam composé d'un «mélange d'Arabes, d'Européens, de Soudanais et de Pakistanais», ainsi que des Saoudiens, des Tchétchènes et des Ouzbèkes, issus pour ces derniers du Mouvement islamique d'Ouzbékistan (IMU).

Les forces aériennes afghanes ont lancé la semaine dernière un premier raid sur les positions de Daech à Darzab faisant plusieurs victimes, dont un Français.

«Selon nos informations cinq combattants ont été tués, dont deux ouzbèkes, et onze blessés. Nous avons aussi entendu dire,

sans pouvoir le confirmer, qu'un des Français a été tué lors de ces raids», a rapporté le porte-parole du gouverneur provincial, Mohammad Raza Ghafouri.

L'EI est apparu en 2015 dans l'est du pays, dans les provinces de Nangarhar puis de Kunar, limitrophes du Pakistan.

Depuis, et à mesure que ses combattants perdaient leurs fiefs en Syrie et en Irak, l'EI s'est étendu au nord, composé surtout d'anciens talibans et d'ex-IMU ralliés. Outre le district de Darzab, les combattants se sont installés dans le district voisin de Qushtepa, à l'extrême sud-ouest de la province de Jowzjan.

Selon le porte-parole, qui a confirmé hier attendre une offensive «très prochaine» de l'armée, «une quarantaine (de combattants) étrangers recrutent des locaux et les entraînent au combat» à Darzab.

L'EI recrute également des enfants, selon lui : une cinquantaine d'enfants du district ont été ainsi enrôlés «de force ou en exploitant la misère des familles. Certains ont tout juste 10 ans. Ils



Ph. > D. R.

ont un camp spécial pour eux dans le village de Sardar où ils les préparent à mener des attentats».

«Nos vies ne tiennent qu'à un fil ici», a confié un des villageois joints par l'AFP. «Ce n'est plus un endroit où vivre. Personne ne veut d'eux ici, mais le gouvernement les a laissés faire. Le gou-

vernement a disparu», déplorait-il. La province de Johanna est le fief du chef de guerre ouzbek et vice-président Adul Rachid Costumé, affaibli depuis un an par des accusations de viol sur un rival et actuellement en Turquie pour «raisons médicales».

R. C.



Points chauds

Epouvantail

Par Fouzia Mahmoudi

En France, Les Républicains se réjouissent aujourd'hui d'avoir enfin un nouveau président et la promesse de jours meilleurs, alors que certains estiment même que Laurent Wauquiez, nouveau leader de la droite, pourrait dans les semaines et mois à venir réussir à attirer de nouveaux les électeurs de droite qui, ces dernières années, avaient choisi le Front national. Mais le mouvement frontiste non seulement connaît une période de perturbation, mais également des ennuis judiciaires. En effet, après sa présidente Marine Le Pen, le Front national lui-même, en tant que personne morale, a été mis en examen dans le cadre de l'affaire des assistants parlementaires européens. Convoqué le 30 novembre, et représenté par son trésorier Wallerand de Saint-Just, le parti d'extrême droite a été mis en examen pour complicité et recel d'abus de confiance par les magistrats instructeurs. «C'est la logique exacte de l'instruction, réagit auprès du Monde M. de Saint-Just. J'ai tout à fait contesté que le FN est bénéficiaire à mauvais droit d'argent du Parlement européen». Le FN est soupçonné d'avoir profité des fonds du Parlement européen en embauchant fictivement des assistants parlementaires alors que ceux-ci travaillaient en réalité pour le compte du parti, en France. Ces accusations sont en partie fondées sur le travail de l'Office européen de lutte antifraude (Olaf), qui avait communiqué, en juillet 2016, un rapport d'enquête à la justice française. Le Parlement européen estime de son côté à près de 5 millions d'euros le préjudice global subi. Fin juin, Marine Le Pen avait indiqué aux juges qu'elle considérait que «les griefs qui lui sont faits relèvent d'un débat qui excède la compétence des juridictions pénales françaises», précisant que «c'est un débat qui concerne uniquement le Parlement». Entendu le 14 septembre par les policiers dans le cadre d'une garde à vue le concernant à titre personnel, Wallerand de Saint-Just a reconnu de son côté qu'il y avait pu y avoir des erreurs commises au regard d'une réglementation très rigide mais en aucun cas il n'y a eu de fraude ou de volonté de captation des fonds publics européens». De nombreux documents saisis lors de perquisitions, ainsi que plusieurs témoignages recueillis par les enquêteurs, viennent pourtant contredire cette version. L'on se doute également que du côté de la droite, qui sera la première à recueillir les voix des électeurs FN mécontents par les ennuis judiciaires de leur parti, l'on attend avec impatience qu'une preuve de culpabilité soit trouvée pour se débarrasser d'un FN qui, ces dernières années, avait abandonné son rôle, acceptable, d'épouvantail pour devenir un parti pour lequel de plus en plus de Français décidaient en toute conscience de voter.

F. M.

RDC

Une crise humanitaire de grande ampleur menace en 2018

Déplacement record de populations, certaines de milliers d'enfants en danger de mort, ONG sous financées, État sans moyens... : tous les signaux laissent redouter une crise humanitaire de grande ampleur en République démocratique du Congo (RDC) en 2018. «La situation en RDC risque d'être ignorée alors qu'elle est en passe de devenir la plus forte urgence en 2018», a déclaré hier un cadre de l'Office des migrations internationales, Mohammed Abdiker, de retour d'un voyage dans ce géant d'Afrique centrale dont l'instabilité menace le cœur du continent. Vraie catastrophe humanitaire à venir, après le Soudan du Sud, le Yémen et l'exode des Rohingyas, ou stratégie de communication alarmiste des ONG et des agences des Nations unies, fatiguées de dénoncer leur sous-financement ? Même si l'on ne peut jamais exclure la deuxième réponse, les indices objectifs de crises multiples se sont multipliés tout au long de l'année. Avec une population chroniquement pauvre malgré les richesses de son sous-sol si mal partagées, la RDC a été le théâtre d'au moins trois conflits armés depuis quinze mois : recrudescence de l'activité des groupes armés dans les deux Kivus (est), crise du Kasai (centre) depuis septembre 2016 et conflit Bantous/Pygmées dans

le Tanganyika (sud-est). Ces violences ont entraîné en 2016 et 2017 les plus forts déplacements internes de populations au monde, touchant plus de personnes qu'en Syrie, en Irak ou au Yémen, d'après le Haut-commissariat aux réfugiés (HCR) et le Conseil norvégien des réfugiés. La RDC compterait actuellement quatre millions de déplacés, avec une progression de 1,7 million cette année, d'après ces deux sources. Il ne peut s'agir que d'une évaluation, dans un pays où le nombre exact d'habitants fait l'objet d'une estimation (entre 70 et 90 millions), faute d'un recensement fiable. Dans ce pays aux neuf frontières, quelques dizaines de milliers de Congolais ont trouvé refuge en Zambie et en Angola, tandis que des Burundais, des Centrafricains et des Soudanais ont fui en RDC. Dans le Kasai, les déplacés, souvent accueillis dans des familles, commencent à rentrer chez eux en raison de la diminution d'intensité des combats entre forces de sécurité et milices Kamuina Nsapu. «Les conditions ne devraient pas s'améliorer avant juin 2018, car les saisons de plantation en 2017 ont été perdues», selon le Fonds des Nations pour l'enfance (Unicef). A l'approche des fêtes de Noël et de sa campagne de vente de cartes de

vœux en Europe, l'Unicef a lancé hier un cri d'alarme sur la situation dans cette région où «au moins 400 000 enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition aiguë sévère et pourraient mourir en 2018 s'ils ne sont pas assistés par des interventions sanitaires et nutritionnelles». L'Unicef affirme n'avoir «reçu que 15% du financement nécessaire pour répondre aux besoins nutritionnels des enfants en 2017». Le Programme alimentaire mondial (PAM) parle de 250 000 enfants en danger de mort dans les prochains mois dans le Kasai. «Chaque année 160 000 enfants en RDC meurent de causes liées à la malnutrition», affirmait l'ONU dans un communiqué le 30 novembre. Par rapport à ces chiffres, l'épidémie de choléra passerait presque pour un drame mineur avec tout de même 1 055 décès pour 50 507 cas suspects dans 23 des 26 provinces du pays en 2017, d'après le ministère de la Santé. L'une des plus fortes épidémies de ces dernières années. Ces crises humanitaires sont aggravées – ou alimentées – par la crise politique à Kinshasa, où les autorités ont repoussé les élections au 23 décembre 2018, braquant l'opposition radicale qui demande le départ du président Joseph Kabila dès la fin de l'année.



Journées nationales de la poésie populaire à Djelida

Savoureux récitals de la chanson bédouie

■ La cinquième édition des Journées nationales de la poésie populaire et la chanson bédouie s'est ouverte dimanche à Djelida (Ain Defla) avec la participation de nombreuses troupes venues de 16 wilayas du pays. Cet événement se veut une occasion pour revisiter le patrimoine bedouin et la chanson populaire ainsi que découvrir de nouveaux artistes du genre.

Par Abla Selles

La cérémonie inaugurale de la Journées nationales de la poésie populaire et la chanson bédouie, organisée par la Direction de la culture de la ville de Ain Defla à l'occasion de la célébration du 57^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, a eu lieu au complexe sportif de la ville, en présence des autorités locales et

d'un public nombreux.

Selon la directrice de la culture de Ain Defla, Fatima Bekkara, l'objectif visé par l'organisation de ces journées consiste à mettre en évidence la contribution de la poésie populaire dans la lutte de Libération dans la mesure où elle a permis de galvaniser les moudjahidine dans leur lutte contre l'occupant. Les poètes, at-elle assuré, s'emploieront à faire valoir leurs talents dans ces genres populaires devant un



public connu pour son attachement au patrimoine culturel en général et oral en particulier. La première journée de cette manifestation a été notamment marquée par des récitals déclamés

par les poètes Aouda Belarbi (Mostaganem), Kacem Chikhaoui (Tissemsilt), ainsi que Lahmar Mohamed et Cheikh Chamarikh de Ain Defla. A la fin de la première journée de cet

événement culturel, des présents ont été offerts à nombre de moudjahidine, d'enfants de chouhada et de victimes du terrorisme dans une ambiance empreinte de méditation et de convivialité. Des rencontres abordant la réalité et les perspectives de la poésie populaire et la chanson bédouine seront également proposées au niveau de la bibliothèque de lecture publique de la ville à l'occasion de la seconde journée de cette manifestation culturelle par des universitaires spécialistes en littérature populaire, selon les organisateurs. La clôture de cet événement culturel sera abritée en fin d'après-midi de la même journée à la maison de la culture Emir-Abdelkader de la ville.

A. S.

Festival national universitaire du court-métrage

«Rou'ia» remporte le grand prix

Le court-métrage «Rou'ia» (vision), production de la direction des œuvres universitaires Biskra-Chetma, a remporté le grand prix du quatrième Festival national universitaire du court métrage dont la clôture a eu lieu samedi soir à la cité universitaire Frères Oudjara de Batna. Véritable hymne à l'espoir, le film, signé Abdelhak Bouden, appelle à l'optimisme et à rester vaillant face aux aléas de la vie. Le prix de la meilleure réalisation et celui du meilleur scénario sont respectivement revenus aux films «Nodra» de l'université Batna 2 et «Jamal el Rouh» de la direction des œuvres universitaires de Batna-Bouakal. Le prix du public a, quant à lui, été décerné au film «Laghrib» de la direction des œuvres univer-

sitaires de Batna-centre. Au total, 22 films, traitant des sujets sociaux et du quotidien de l'étudiant algérien, concouraient pour cette quatrième édition de festival national universitaire, organisée par la direction des œuvres universitaires Batna-Bouakal. Invité d'honneur du festival et directeur du centre culturel universitaire de Nabeul (Tunisie), Hadi Essenoussi a, au cours de la cérémonie de clôture, salué la qualité des œuvres participantes, estimant que ce festival avait toutes les qualités requises pour devenir un rendez-vous culturel maghrébin. De son côté, le président du jury Abdelkader Boudebza a tenu à souligner la beauté et la diversité des films proposés, affirmant que ces derniers laissaient entrevoir un avenir radieux pour le fes-

tival national universitaire du court-métrage. Cette quatrième édition s'est démarquée de ses devancières par l'organisation d'ateliers d'écriture scénaristique, de réalisation d'image et de montage, encadrés par des spécialistes venus de Batna, de Mascara d'Alger et de Tiaret, en plus d'une exposition à l'initiative du centre national du cinéma et de l'audiovisuel (CNCA). La cérémonie de clôture aura également permis d'honorer les acteurs du film «Human» réalisé par Issam Tachit de Batna. Ce court-métrage qui relate l'histoire d'un enfant trisomique qui rêve d'un monde meilleur a remporté récemment le premier prix des journées nationales du court-métrage de Béchar.

L. B.

Fondation Casbah

Parution d'un nouvel ouvrage de l'écrivain journaliste Mustapha Yalaoui

La Fondation Casbah a organisé, samedi en son siège à Bab Jdid (Haute Casbah) une séance de vente-dédicace du roman «Le Général K» de l'écrivain journaliste Mustapha Yalaoui. Face à un public nombreux et les membres et amis de la Fondation Casbah, à leur tête, Belkacem Babaci, l'auteur a indiqué que les recettes de cette vente iront à la Fondation,

estimant que c'était «un devoir» envers ceux qui œuvrent à la préservation du patrimoine et à la sauvegarde de la mémoire de l'Algérie. Paru en juin dernier aux éditions «L'Harmattan» et réédité récemment en Algérie à Constantine par «Paper Library Art», ce roman (300 pages) est d'abord, tient à le préciser Mustapha Yalaoui lors de son échange avec le public, un «travail de fiction»

même s'il reconnaît s'être inspiré de «faits gravés dans sa mémoire» depuis les années 90 lorsqu'il était journaliste. «Le Général K» est un personnage «imaginaire» mais «positif» de par sa progression dans la construction dramatique et son rôle majeur dans le dénouement, a expliqué l'auteur de «La Manipulation» (2013), ajoutant qu'il a voulu «apporter un témoignage» pour la mémoire

historique de l'Algérie et rendre hommage au rôle indéniable de l'institution militaire à un moment critique de l'histoire du pays.

Créée en 1991 par l'association des anciens élèves de Sarrouy, la Fondation Casbah vise la sauvegarde, la restauration et la protection de la vieille ville.

F. H.

Festival de Sochi (Russie)

Le film «Hizam» de Hamid Benamra en compétition

Le long métrage documentaire «Hizam», dernière œuvre du réalisateur Hamid Benamra, est programmé en compétition au 2^e Festival international du film de Sochi (sud de la Russie) qui s'est ouvert lundi, indiquent les organisateurs.

Le Festival international du film de Sochi se poursuit jusqu'à samedi dans cette ville balnéaire russe, située au bord de la mer Noire.

«Hizam» aborde le thème de la féminité et du rapport au corps de la femme comme «refuge de l'homme et son miroir» ainsi que le regard, porté en France, sur les cultures

maghrébines et orientales en général.

Le film est le fruit de 16 années de tournage durant lesquelles le réalisateur a suivi la danseuse et chorégraphe algérienne Assia Guemra pour la filmer pendant ses cours de danse et ses spectacles.

Dans cette œuvre le rapport à l'exil et au regard étranger est également exploré avec le cinéaste et écrivain syrien Mohammad Malas.

Cinéaste indépendant, Hamid Benamra avait pris part à un grand nombre de manifestations cinématographiques à travers le

monde avec «Bouts de vie, bouts de rêves» (2012), avant de sortir en 2015 «Rêveries de l'acteur solitaire» sélectionné à une dizaine de festivals internationaux.

Sorti en 2016, «Hizam» avait été présenté pour la première fois au 38^e Festival international du film du Caire, avant de participer à des festivals au Maroc, en France et en Algérie.

Le Festival international du film de Sochi a été fondé par la cinéaste russe Lubov Balagova en 2016.

R. C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Mohammed-Racim (7, avenue Pasteur, Alger-Centre)

Jusqu'au 2 janvier 2018 :

Exposition de peinture thème : «L'Algérie porte d'Afrique» avec les artistes peintres Hakim Bouchakour, Dokman Omar Dris, Tahar Hadhoud.

Atelier Rochedi (Beauséjour, Bir Mourad Rais, Alger)

Jusqu'au 15 décembre :

Exposition «Moonlight» des artistes Valentina Ghanem et Rochedi Bessaih.

Opéra d'Alger Boualem-Bessaih

18 décembre :

«Algeria meets India» est un spectacle du groupe «Rythmosaic» dirigé par la grande chorégraphe et spécialiste de danse populaire Dr Mitul Sengupta.

Salle des spectacles Ahmed-Bey

19 décembre à 19h00 :

Le même spectacle de la formation indienne «Rythmosaic» est programmé à Constantine

Théâtre régional d'Oran

14 décembre :

Récital Lyrique animé par la soprano Ana Hasler, accompagnée du pianiste David Casanova.



Coup-franc direct

Un constat et après ?

Par Mahfoud M.

Nombreux sont ceux qui craignent que l'actuel symposium du football organisé par la FAF et qui a rassemblé deux jours durant toute la famille du football national, ne connaisse le même sort que les assises du football organisées par feu Harraïgue lors des années quatre-vingt dix, c'est-à-dire avec des recommandations qui resteront lettre morte et n'auront aucune incidence sur le terrain. Les acteurs de la balle ronde nationale ont, durant les travaux de ce symposium, fait un constat amer de la situation du sport le plus populaire du pays. Ils ont touché plusieurs facteurs, à savoir l'infrastructure, la formation et le manque de financement qui sont le maillon faible du football national. Malgré cela, personne n'a présenté des solutions concrètes et plausibles qui pourraient être appliquées pour sortir le football national de son marasme. Cela ne sert à rien de faire des constats sur ce qui se passe sur le terrain si l'on ne peut pas trouver de solutions, surtout que la situation devient de plus en plus difficile. Les autorités du football et du sport en général gagneraient plus à mettre en place des mécanismes pour appliquer ces recommandations qui sortiront de ce symposium pour espérer relancer la balle ronde nationale.

M. M.

Judo/23^e édition du Tournoi international de Sousse 12 médailles pour l'Algérie

LA SÉLECTION algérienne (messieurs/dames) de judo a bonifié sa moisson avec sept nouvelles médailles lors de la deuxième et dernière journée du Tournoi international de Sousse, clôturé dimanche soir en Tunisie, pour un total de 12 médailles (2 or, 5 argent et 5 bronze). Les judokas algériens avaient récolté cinq médailles dès la première journée, disputée samedi, à savoir : l'argent par Amina Belkadi dans la catégorie des moins de 63 kg, et le bronze par Sarah Kerdjadj (-63 kg), Mohamed Mahnane (-60 kg), Belhadj Sedria (-60 kg) et Soheib Bourrmaid (-

66 kg). Le lendemain, la moisson a été bonifiée par les médailles d'or de Feiza Assahine (-52 kg) et Ayoub Haddad (-81 kg), ainsi que les médailles d'argent de Khadidja Bekhira (-52 kg), Imène Rebiaï (-57 kg), Ishak Manceri (-60 kg) et Khaled Friouène (+100 kg), au moment où Abderrahmae Amara s'est contenté du bronze dans cette même catégorie des +100 kg. La compétition a été outrageusement dominée par les judokas tunisiens, qui chez eux, ont raflé la quasi totalité des titres, aussi bien chez les messieurs que chez les dames.

Championnat d'Algérie de handi-basket (2^e journée) Les favoris confirment leur bonne entame de compétition

LE FC BOUFARIK, Nour Hammadi et Nour M'sila, trois des quatre prétendants à la phase de play-off du handi-basket, ont poursuivi leur bon début du Championnat, Division Une, à l'issue de la deuxième journée disputée samedi dernier. Les trois équipes (Boufarik, Hammadi et M'sila) partagent la première place avec quatre points chacune, après leur second succès. Le FC Boufarik et Nour Hammadi ont gagné en déplacement respectivement l'AKE Khemis-El Khechna (13-73) et l'ASHW B2jaia (32-68), tandis que Nour M'sila a battu l'autre club de Boufarik (IIRB) 56-46. De son côté, le CRB El Harrach (4^e au classement) et autre candidat pour jouer les play-off, est allé battre le club d'El Eulma (42-31), conservant ainsi sa 4^e place avec un match en moins. En bas du classement, le club du MC Hasasna ferme la marche avec zéro point. Les prochaines journées

devraient permettre aux équipes de tête (FC Boufarik, M'sila, Hammadi, IR Boufarik et CRBE Harrach) de confirmer leur suprématie et décrocher l'un des quatre billets qualificatifs pour les play-offs. Au bas du tableau, le maintien sera difficile à assurer lors du tournoi de play-down qui devrait concerner au moins trois équipes. Nour M'sila est le champion d'Algérie en titre, IIR Boufarik (détenteur de la coupe d'Algérie), est vice-champion, alors que Nour Hammadi est finaliste malheureux de la dernière coupe d'Algérie devant IIR Boufarik. Selon le programme arrêté pour le championnat d'Algérie handi-basket, les tournois des premiers tours prendront fin en avril 2018 avec le déroulement des matchs de la 18^e et dernière journée, prévus sur deux week-ends (6-7 et 13-14) qui désigneront les qualifiés aux play-offs et ceux qui joueront le maintien (play-down).

Equipe nationale Des sélections européennes et africaines comme sparring-partener

■ La sélection nationale devrait affronter des équipes européennes et autres africaines lors des prochaines dates-FIFA pour espérer bien préparer les prochaines échéances qui l'attendent.

Par Mahfoud M.

C'est le coach national, Rabah Madjer, qui a exigé de donner la réplique à une formation africaine et à une autre mondialiste, de préférence européenne au mois de mars prochain, en mettant à profit les dates-FIFA qui se présentent et intéressent ces équipes qui préparent le prochain Mondial qui se jouera en Russie. Les adversaires ne sont pas encore connus, mais on parle du Portugal de Cristiano Ronaldo qui aurait demandé à affronter les Verts. Le manager général de l'EN, Hakim Meddane, a avoué qu'il ne peut s'avancer sur cette information, soulignant que tout sera connu en temps voulu. Pour ce qui est des équipes africaines, on pense que la FAF aurait contacté les responsables des Fédérations de Mauritanie et du Soudan pour arracher leur accord et organiser éventuellement un match amical, et ce, après que les responsables de la fédération aient pris attache avec leurs homologues libyens qui n'ont pas encore rendu de réponse définitive. D'autres sélections africaines



Le stage de l'EN locale maintenu

sont ciblées pour être les prochains sparring-partners de l'EN, entre autres, le Burkina Faso et la Guinée. Pour ce qui est du match amical face aux Emirats arabes unis annulé en dernière minute, après la décision de ce pays de prendre part à la Coupe du Golfe, cela ne veut pas dire que le stage des joueurs locaux sera pour autant annulé. En fait, le coach national, Rabah Madjer, souhaite donner leur chance à ces joueurs pour montrer leurs capacités, ce qui leur permettra sans doute

d'être présents lors du match du mois de mars prochain avec l'EN A à l'occasion de la rencontre amicale face à une sélection mondialiste. Le coach national adjoint, Djamel Menad, a confirmé le maintien du stage des locaux même s'il avoue qu'il sera écourté par rapport aux dernières données avec l'annulation du match amical face aux EAU. Il avouera, en outre, que cette liste des joueurs locaux ne sera pas définitive, et que d'autres éléments pourraient être appelés à l'avenir.

M. M.

Adlene Guedioura «Mahrez mérite d'évoluer dans un grand club»

L'Algérien Adlene Guedioura a estimé que son compatriote Ryad Mahrez, sociétaire de Leicester City, méritait d'évoluer dans l'une des équipes du Top 4 de la Premier League anglaise de football. «Sans manquer de respect à Leicester, pour nous en tant qu'Algériens, Mahrez mérite d'évoluer dans l'une des équipes du Top 4 de la Premier League, ou dans un grand club en Espagne ou en France comme le Paris Saint-Germain, car il a les qualités qui lui permettent de le faire», a déclaré Guedioura dans une interview

accordée à belN Sports. Guedioura, qui évolue à Middleborough en Championship (deuxième division anglaise), se remet d'une blessure à l'hôpital Aspetar de Doha (Qatar). «Mahrez est un top joueur, il a été élu meilleur joueur de la Premier League, une distinction qu'aucun joueur africain n'a obtenue avant lui. Bien sûr, de grands joueurs africains, à l'image de Didier Drogba, Yaya Touré et maintenant Sadio Mané, ont évolué dans ce championnat, mais aucun d'eux n'a remporté ce trophée», a-t-il ajouté.

Mahrez, buteur lors de la victoire de Leicester face à Newcastle (3-2) lors de la dernière journée de championnat, est pressenti pour un transfert lors du mercato d'hiver et plusieurs grands clubs comme Chelsea, Barcelone ou encore le Paris Saint-Germain seraient intéressés par le profil de Mahrez, selon les médias britanniques. «Je ne sais pas pourquoi il n'évolue pas encore dans une grande équipe. J'espère qu'il sera bientôt transféré dans un top club», a conclu Guedioura.

Compétitions africaines inter-clubs 2018 Tirage au sort aujourd'hui au Caire

Le tirage au sort de la Ligue des champions d'Afrique et la Coupe de la Confédération 2018 sera effectué aujourd'hui au siège de la Confédération africaine de football (CAF) au Caire (Egypte). L'Algérie sera représentée dans ces deux compétitions par quatre clubs, l'ES Sétif (champion d'Algérie) et le MC Alger (vice-champion) en Ligue des champions, tandis que l'USM Alger (3^e en championnat) et le CR Belouizdad (détenteur de la Coupe d'Algérie) seront engagés en Coupe de la Confédération. Les 12 meilleures nations africaines au classement de la CAF ont droit à deux représentants dans

chacune des deux compétitions, la Ligue des champions et la Coupe de la Confédération. L'édition 2018 de la Ligue des champions verra la participation de 10 anciens vainqueurs de la compétition dont l'ES Sétif et le MC Alger, en plus de plusieurs prétendants sérieux au sacre. Lors des deux dernières éditions, la phase de groupe se déroulait entre mai et juin, mais pour cette saison la CAF a modifié le calendrier en raison de la Coupe du Monde 2018 en Russie. Il y aura deux tours à élimination directe en Ligue des champions et trois en Coupe de la Confédération avant la phase de poules qui regroupera 16

équipes dans chacune des deux compétitions, scindées en quatre groupes de quatre. Les deux premiers de chaque poule se qualifieront pour les quarts de finale. Les tours à élimination directe se dérouleront en février et mars 2018 alors que la phase de poules commence en mai avec le déroulement d'une seule journée, suivie d'une pause de deux mois avant la reprise de la compétition fin juillet après le mondial 2018 en Russie. La CAF avait annoncé plus tôt cette année que les compétitions de clubs seraient alignées sur la saison européenne (d'août à mai) mais pour le moment aucune décision n'a été prise à ce sujet.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Berrihane/El Tarf

Saisie de près de cinq kilogrammes de corail

LES SERVICES de la gendarmerie d'El Tarf ont saisi, au début de cette semaine, une quantité de 4,7 kg de corail, destinée à la contrebande, a-t-on appris mardi, auprès du chargé de communication au sein de ce corps de sécurité. Agissant sur information, faisant état d'activités suspectes d'un groupe d'individus, une enquête a été déclenchée, a précisé le capitaine Fateh Rahmouni détaillant que les investigations ont permis d'identifier trois individus qui s'adonnent à la contrebande. La même source a ajouté que les trois individus ont été appréhendés à bord d'un taxi de service assurant la liaison El Kala (El Tarf)-Annaba, au niveau de la commune de Berrihane indiquant que la perquisition effectuée dimanche dernier au domicile de l'un des mis en cause, originaires de la wilaya d'El Kala, a permis de saisir 4,7 kg de corail et un lot de matériel pour la plongée sous-marine. Une somme de 73 000 DA, de la vente du corail, a été également récupérée, a-t-on encore noté. L. K.

Multinationale Lafarge

Une partie de 15 millions de dollars a été versée à des terroristes en Syrie

LES JUGES français chargés de l'enquête pour «financement du terrorisme» visant la multinationale Lafarge ont identifié plus de 15 millions de dollars suspects dont une partie importante a financé des organisations terroristes en Syrie, a révélé mardi Médiapart. Cette somme a été versée à ces groupes, dont l'organisation terroriste autoproclamé «Etat islamique» (El/Daech), pour que le leader mondial du ciment maintienne son activité dans cette région du monde. Selon des documents obtenus par le journal électronique, plus de 15 millions de dollars suspects (15 348 804 dollars), dont une partie importante a financé, entre 2011 et 2015, des organisations terroristes en Syrie et perçue, directement ou indirectement, par des groupes reconnus comme terroristes par la communauté internationale. Plusieurs médias français avaient avancé, rappelle-t-on, le montant de 500 000 euros, alors que la justice française en a estimé plusieurs millions de dollars. Ces derniers jours, plusieurs dirigeants de Lafarge ont été mis en examen pour «financement du terrorisme», dont parmi eux l'ancien P-DG de Lafarge Bruno Lafont et cinq autres cadres supérieurs de la

multinationale. Une plainte a été déposée en septembre dernier pour «complicité de crimes contre l'humanité» contre le cimentier Lafarge par un collectif de défense des chrétiens d'Orient qui avait estimé que «les exactions commises en Syrie par l'organisation "Etat islamique" ne relèvent pas de simples actes de terrorisme mais de crimes contre l'humanité», rappelle-t-on. Le parquet de Paris avait nommé, en juin dernier, trois juges dans le cadre d'une enquête contre le cimentier franco-suisse pour mise en danger de la vie d'autrui. Sur la base des informations révélées en juin 2016 par le journal «Le Monde», le ministère français de l'Economie avait déposé plainte, en septembre 2017, déclenchant l'ouverture d'une enquête préliminaire par le parquet de Paris, confiée au Service national de douane judiciaire (SNDJ), rappelle-t-on. En plus de cette plainte, l'association anticorruption Sherpa et le Centre européen pour les droits constitutionnels et les droits de l'homme (ECCHR) ont également déposé plainte pour «financement du terrorisme», «complicité de crimes de guerre» et «complicité de crimes contre l'humanité». R. I.

Domaine des sciences au Sud du pays

Vers le renforcement de la coopération algéro-française

LES RELATIONS de coopération algéro-française sont appelées à être renforcées dans le domaine des sciences, et couvriront, dans la prochaine étape, les régions du Sud du pays, a affirmé mardi à Ouargla, l'ambassadeur de France en Algérie, Xavier Driencourt. «L'Algérie n'est pas seulement Alger, Constantine ou Oran, mais aussi Ouargla, Hassi-Messaoud, Béchar et Adrar, et d'autres villes du Sud du pays», a souligné M. Driencourt dans un point de presse animé à l'Institut de technologie de l'université Kasdi-Merbah. «Il est très important pour les relations bilatérales de toucher également cette partie du pays», a-t-il déclaré. M. Driencourt a signalé, lors de cette visite, sa première dans la région, et qui intervient au lendemain de celle d'amitié et de travail effectuée la semaine dernière par le Président français Emmanuel Macron en Algérie, puis celle du Premier ministre Ahmed Ouyahia à Paris, que «les gouvernements des deux pays ont convenu de développer les activités culturelles entre les deux pays, à travers leurs universités». Le chef de la mission diplomatique française en Algérie, qui est accompagné du conseiller de coopération et d'action culturelle, et directeur de l'Institut français en Algérie, Gregor Trumel, a fait état, en outre, de l'examen de l'éventuelle ouverture, à Ouargla, d'une annexe de l'Institut français, dans le but de développer l'enseignement de la langue française chez les étudiants, surtout que les efforts de coopération bilatérale sont axés sur cette jeune catégorie. Xavier Driencourt a évoqué, par ailleurs, la question de la réactivation du consulat de France à Ouargla, fermé en 1983, «au regard des grandes potentialités que renferme la wilaya de Ouargla qui affiche une dynamique industrielle et compte un grand potentiel de jeunes». «La réflexion est axée aujourd'hui sur l'enseignement de la langue française au profit des jeunes et des étudiants», a-t-il soutenu. Lyes D.

Après 35 ans d'interdiction, l'Arabie saoudite annonce l'ouverture de salles de cinéma



Loumis

Djalou@hotmail.com

Béjaïa

Un réseau spécialisé dans le vol de motos démantelé

«La brigade de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'El-Kseur a réussi à démanteler un réseau spécialisé dans le vol de motos au début de la semaine en cours», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Par Hocine C.

La police a reçu plusieurs plaintes notamment, un appel téléphonique de nuit d'un citoyen sur le numéro vert 15-48 signalant le vol de sa moto. Une enquête a été ouverte et a conduit la police vers deux individus dont l'un ayant des antécédents judiciaires. Les policiers qui ont agi rapidement en bloquant toutes les issues de la

ville et en investissant les rues ont contrôlé une voiture de type Renault Trafic à bord de laquelle se trouvait la moto volée alors que le conducteur DJ. F. 37 ans et son compère L.F. 28 ans s'apprêtaient à quitter la ville. Tous deux natifs d'El-Kseur, les deux individus ont été présentés devant le procureur de la

République près le tribunal d'Amizour qui les a cités à comparaître pour vol de moto en flagrant délit avec circonstances de la nuit. Les deux individus ont été condamnés à 18 mois de prison ferme avec une amende de 1000 000 DA, précise la même source.

H. C.

Au centre d'une rencontre à Béchar

Objectif promotion de la destination Saoura

La promotion des investissements publics et privés dans le tourisme, l'examen des contraintes administratives et techniques et la promotion de la destination Saoura sont les thèmes appelés à être débattus mercredi par les participants à une journée d'étude sur «Le tourisme saharien», a-t-on appris mardi du président de la chambre de commerce et d'industrie à Béchar. Cette rencontre sera un espace de débat pour faire le bilan des actions entreprises à ce jour dans la promotion et le développement des investissements dans le secteur et braquer la lumière sur les dysfonctionnements administratifs en matière d'études et de valida-

tion des projets par les instances locales chargées de la promotion des investissements et de la régulation, a indiqué Youcef Ghazi. Il est attendu que la rencontre, à laquelle prendront part les représentants des différents secteurs d'activités, les opérateurs économiques locaux, le mouvement associatif local versé dans le tourisme, la chambre de l'artisanat et des métiers, les guides touristiques en plus de ceux de l'agence nationale de l'emploi de jeunes, de gestion du micro-crédit ainsi que les banques, soit le moteur d'une réelle relance du tourisme dans la région qui dispose de plusieurs atouts, a-t-il précisé.

M. O.